



Communiqué de presse

Jeudi 5 octobre 2023

64% des médecins généralistes prêts à travailler dans un désert médical une semaine par an

A l'occasion du lancement de son partenariat avec « Médecins Solidaires », la MACSF a réalisé une enquête auprès des médecins généralistes sur l'éventualité qu'ils aillent exercer une semaine par an dans un désert médical, en plus de leur activité principale. Une large majorité des répondants y est favorable afin d'offrir un accès aux soins à tous.

Médecins Solidaires est un collectif de médecins généralistes qui propose aux médecins de venir **exercer une semaine dans un centre de santé situé dans un désert médical**. Deux [centres dans la Creuse](#) ont déjà été ouverts en 2022 et 2023 et fonctionnent grâce au collectif, qui voudrait étendre son action.

« Notre objectif est de convaincre 10% des 70 000 médecins généralistes en France d'adhérer au projet Médecins Solidaires. Si 7000 médecins donnaient une semaine par an, nous pourrions ouvrir 150 centres de santé en France, soit une moyenne de 1,5 par département », explique **Martial Jardel, médecin généraliste dans la Haute-Vienne**, co-fondateur de [Médecins Solidaires](#) avec l'association [Bouge Ton Coq](#), qui organise des projets pour dynamiser les territoires ruraux.

La MACSF, assureur mutualiste qui accompagne les changements dans la santé, a décidé de **soutenir l'initiative de Médecins Solidaires** en l'aidant à se faire connaître et à recruter des médecins prêts à exercer leur métier en « temps partagé solidaire ».

« La solution de Médecins Solidaires a montré qu'elle permet de préserver un service médical et l'accès aux soins pour les personnes habitant dans un territoire de désert médical. Cette démarche est en pleine cohérence avec la [politique RSE de la MACSF](#) qui vise notamment à optimiser l'accès aux soins, c'est pourquoi nous souhaitons aider Médecins Solidaires à se déployer », indique **Ségoène de Dianous, directrice de l'engagement et de l'expérience sociétaire du groupe MACSF**.

Une enquête auprès de 1600 médecins généralistes

Pour découvrir l'opinion des médecins généralistes face à un tel dispositif, la MACSF les a interrogés entre le 15 et le 21 septembre 2023¹. Parmi les 1632 répondants, une **très nette majorité se dit prête** à aller exercer une semaine par an dans un désert médical avec des motivations variées : de faciliter l'accès aux soins jusqu'à bénéficier d'une rémunération supérieure, en passant par le souhait d'aider un confrère surchargé.

L'enquête de la MACSF montre que les médecins accepteraient à **64%** d'aller exercer une semaine par an dans un désert médical (37% oui, tout à fait et 27% plutôt oui) et la

¹ Enquête réalisée en ligne par la MACSF via le logiciel AreYouNet du 15/09/2023 au 21/09/2023.



motivation principale est de permettre **l'accès aux soins**, sachant que les répondants pouvaient donner plusieurs réponses. Les 60 ans et plus sont même 69% et les plus jeunes (20- 39 ans) 57%.

Cette réponse semble en pleine cohérence avec le motif le plus cité pour lequel les répondants indiquent avoir choisi de faire médecine, à savoir : « l'envie d'aider /de soigner autrui ».

Décharger un confrère

La seconde motivation qui conduirait les médecins généralistes à aller travailler une semaine par an dans un désert médical serait, pour **62%**, d'aller aider un confrère trop chargé dans un désert médical. Là encore, les plus seniors dans la profession (60 ans et plus) sont plus nombreux à répondre positivement à ce sujet (66%), alors les plus jeunes (20-39 ans) sont 58%.

Les répondants à l'enquête - qui exercent majoritairement (à 58%) en libéral – semblent animés d'une volonté d'entraide confraternelle car ils ont bien conscience de la **difficulté actuelle de trouver un remplaçant**, même pour quelques jours. Cette difficulté est d'ailleurs citée par beaucoup de praticiens comme un frein qui pourrait les empêcher de travailler une semaine dans un désert médical. Un répondant avoue craindre de se trouver dans « *l'incapacité de trouver un remplaçant pour [son] propre cabinet.* » Un autre médecin semble convaincu qu'il n'y parviendra pas : « *Je serai obligé d'abandonner ma propre patientèle une semaine... Pendant que j'irai soigner les autres, eux ne seront pas soignés.* »

Convaincre les médecins généralistes

Très **peu de médecins généralistes (16%)** interrogés dans l'enquête ont déjà entendu parler d'une structure qui organise ce type d'action dans les déserts médicaux. Une minorité – près d'un quart (24%) – déclare néanmoins avoir déjà exercé dans un désert médical en marge de leur exercice principal. Il s'agit surtout de jeunes médecins qui font des remplacements ou qui travaillent comme collaborateur d'un médecin libéral installé.

Pour **faire connaître Médecins Solidaires**, la MACSF a initié une série d'actions, à l'occasion de la semaine de la RSE. Elle diffuse des témoignages de médecins qui ont déjà fait l'expérience sur son site web et ses réseaux sociaux, et présente l'association à un large public de professionnels de santé. Le groupe lance également des actions de sensibilisation et d'information auprès de ses sociétaires. En parallèle, la mutuelle mobilise aussi ses collaborateurs, à l'aide d'une campagne d'information interne, pour qu'ils deviennent ambassadeurs de Médecins Solidaires

Lever les freins et les idées reçues

En plus de faire connaître l'association et son collectif, des actions d'explication et de pédagogie sont nécessaires car les médecins généralistes ne cachent pas qu'ils rencontrent des freins à se lancer dans le « temps médical solidaire », **hésitations liées à des impératifs d'organisation familiale pour les jeunes médecins** avec des enfants en bas âge ou de leur propre **fatigue** en raison d'une surcharge de travail.

D'autres réticences concernent davantage leur **conception de la médecine** et les conditions dans lesquelles elle sera exercée dans ces centres de santé à temps partagé. Des répondants s'inquiètent en particulier de « *l'absence de suivi des patients dans la*



durée ». A ce sujet, Martial Jardel souligne que l'objectif est aussi de proposer un suivi sur le long terme des patients et pas seulement des rendez-vous au coup par coup.

*« Dans la Creuse, plus de 1200 patients, dont 200 en affection longue durée, ont choisi un centre de santé Médecins Solidaires comme « médecin traitant ». Cette solution n'est pas en opposition avec le médecin de famille. Elle vient en complément, là où c'est utile, en apportant une **présence médicale permanente assurée par un flux de médecins** continu dans l'année. Ils se passent le relais en s'appuyant sur la présence d'une ou deux coordinatrices fixes, attachées au centre de santé. Il peut aussi y avoir une infirmière et une assistante médicale comme à Bellegarde-en-Marche », précise le cofondateur du collectif, lui-même médecin généraliste installé dans une petite commune rurale dans le département limitrophe.*

Le rejet d'une mesure obligatoire

Compte tenu sans doute des obstacles matériels ou psychologiques qui restent à surmonter, les médecins interrogés dans l'enquête de la MACSF estiment que les plus susceptibles d'aller exercer une semaine par an dans un désert médical seraient les médecins **généralistes remplaçants (49%)** et les **médecins généralistes retraités (43%)**, loin devant les jeunes médecins généralistes (36%).

Pour une large majorité de répondants, ce type d'action doit en tout cas rester sur la base du volontariat. Ils sont **massivement défavorables à la création d'une obligation** d'aller exercer une semaine par an dans un désert médical, quelle que soit la catégorie de médecins qui pourrait être visée par une telle mesure (jeunes, libéraux, hospitaliers, retraités ou remplaçants).

Consulter [l'intégralité de l'enquête sur les médecins généralistes et les déserts médicaux](#)

Pour aller plus loin :

- Consulter le site de [Médecins Solidaires](#)
- Connaître la politique [RSE de la MACSF en matière de santé](#)
- Découvrir le [projet des centres de santé](#) en temps médical solidaire

A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.

Contacts presse MACSF

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 / 01 71 23 83 69 - annie.cohen@macsf.fr

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34/ 01 71 23 81 77 - severine.sollier@macsf.fr

Contacts communication Médecins Solidaires

Magali Malauzat - 06 15 01 37 73 - magali.malauzat@medecins-solidaires.fr



ANNEXES

Médecins Solidaires

Le collectif associatif Médecins Solidaires, a été co-fondé par Martial Jardel, médecin dans la Haute-Vienne et par l'association Bouge Ton Coq qui soutient et organise des projets pour dynamiser les territoires ruraux. Médecins Solidaires a ouvert son premier centre de santé en octobre 2022 à Ajain dans la Creuse (avec un médecin par semaine et deux coordinatrices) et son deuxième en juin 2023 à Bellegarde-en-Marche dans le même département (avec deux médecins par semaine, une coordinatrice, une infirmière Asalée² et une assistante médicale).

Plus de 1200, dont 200 en ALD, ont déjà choisi un centre Médecins Solidaires comme « médecin traitant ». Les dossiers médicaux de patients actuellement non-suivis, dont l'histoire médicale est aujourd'hui fragmentée entre plusieurs sites sont centralisés. Et une grande attention est portée à la traçabilité dans les dossiers.

Chaque centre médical est animé par un coordinateur au minimum, dont le rôle est de gérer la logistique du quotidien, le flux de patients, l'organisation interne du centre, et surtout l'accueil du médecin. Un carnet de correspondants recense l'ensemble des spécialistes du territoire, ainsi que les structures de soin pour que le médecin puisse accéder très rapidement à toutes les informations et contacts nécessaires afin de faciliter le parcours de soin des patients.

Consulter le site [Médecins Solidaires](#)

- **Bouge Ton Coq, association co-fondatrice de Médecins Solidaires**

L'association Bouge Ton Coq a pour objectif de dynamiser les territoires ruraux en apportant un soutien pour faire émerger des projets. Elle intervient pour aider à la recherche de partenaires locaux et de financement, apporter un accompagnement méthodologique et à la communication.

Co-fondée par Christophe et Emmanuel Brochot et Corentin Emery, Bouge Ton Coq a pour l'instant accompagné deux types de projets : des épiceries et des centres de santé. Les épiceries participatives que Bouge Ton Coq a déployé dans des villages partout en France vendent des produits issus à 75% du circuit court, sans charge et sans marge pour mieux rémunérer les producteurs locaux et pratiquer des prix modérés pour les villageois. Il s'agit de commerces sous forme associative, gérées par les citoyens eux-mêmes. Chacun donne deux heures de son temps par mois pour faire fonctionner la boutique.

Depuis 2022, l'association Bouge Ton Coq aide au déploiement de centres de santé dans des zones rurales victimes de la désertification médicale. Elle a ainsi co-fondé le collectif associatif Médecins Solidaires avec le médecin Martial Jardel. En un an, [deux centres de santé](#) ont déjà été ouverts dans la Creuse en mobilisant les acteurs locaux (mairies, Communauté d'Agglomération du grand Guéret, Région Nouvelle Aquitaine, Préfecture de la Creuse, CPAM, ARS).

Consulter le site web : [Bouge ton Coq](#)

² Infirmière ASALEE (Action de Santé Libérale En Equipe) : infirmière spécialement qualifiée pour travailler en coopération avec un médecin au sein d'un cabinet médical dans la prise en charge de manière globale des patients présentant des pathologies chroniques ou des facteurs de risques.



- **La Politique RSE du groupe MACSF**

Pour déployer sa responsabilité sociétale d'entreprise, la MACSF va au-delà de son rôle d'assureur et articule ses engagements autour de deux axes RSE : [l'amélioration de la santé](#) et la [lutte contre le dérèglement climatique](#).

La MACSF s'est appuyée sur sa connaissance de la réalité de vie quotidienne des soignants et des évolutions de l'écosystème de la santé pour définir quatre domaines d'actions qui lui paraissent décisifs pour accompagner les changements du monde de la santé :

- L'amélioration de l'attractivité des professions de santé et la formation,
- Les parcours de santé dans les territoires,
- L'optimisation et la sécurisation des pratiques professionnelles,
- L'investissement dans des entreprises de la santé.

Le dérèglement climatique affecte les modèles économiques, relationnels et opérationnels sur l'ensemble des métiers d'assureur, d'investisseur et d'employeur de la MACSF. Le groupe a donc décidé de cibler trois domaines d'action pour contribuer à lutter contre le dérèglement climatique, il s'agit de :

- Favoriser l'économie circulaire
- Encourager l'utilisation d'énergies durables et la limitation de la consommation énergétique
- Investir de façon engagée

En savoir plus

- Découvrir les [deux axes](#) de la politique RSE de la MACSF
- Lire le [communiqué](#) du 20 juin 2023 sur les engagements RSE de la MACSF